



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1900.1200 [g]) ; rév. 2012 et SGH rév. 3.

Révision le 1^{er} septembre 2016

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : TRAITEMENT DES FOSSES SEPTIQUES CLR

Fabricant : Osprey Biotechnics
Adresse : 1833-A 57th Street
Sarasota, FL 34243 USA
1-941-351-2700

Entreprise à appeler en cas d'urgence (24 h sur 24) : Chemtrec 1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887 à l'extérieur des États-Unis.

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

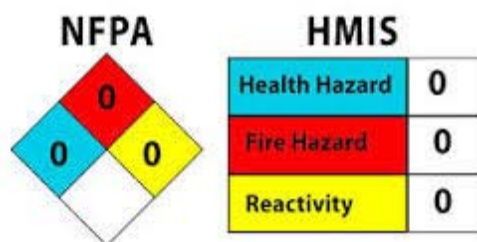
Classification de la substance ou du mélange :

Ce produit ne fait pas l'objet d'une classification en vertu du SGH.

Éléments d'étiquetage :

Exigences d'étiquetage du SGH : Produit non réglementé.
Pictogrammes d'avertissement : Produit non réglementé.
Mot indicateur : Produit non réglementé.
Mentions de danger : Produit non réglementé.

Systèmes de classification :



Indices de la NFPA **Indices du HMIS (de 0 à 4)**

(de 0 à 4)

Santé = 0

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

Santé = 0

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

SECTION 3 – COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

7732-18-5 Eau, distillée, conductivité ou pureté similaire

90 à 99 %

Caractérisation chimique : Mélange.

Description : Mélange de la substance susmentionnée, additionné de substances non dangereuses.

Composants dangereux : Produit non réglementé.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1900.1200 [g]) ; rév. 2012 et SGH rév. 3.

Révision le 1^{er} septembre 2016

Nom du produit : Traitement des fosses septiques CLR

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

- **Renseignements généraux** : Aucune mesure spéciale nécessaire.
- **Inhalation** : En cas d'inhalation, amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si la personne se plaint de malaise.
- **Contact avec la peau** : Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux pendant plusieurs minutes sous l'eau courante en écartant les paupières.
- **Ingestion** : Rincer la bouche, puis boire une grande quantité d'eau.
- **Principaux symptômes et effets (aigus ou différés)** : Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Indication concernant les soins médicaux immédiats et les traitements spéciaux nécessaires** : Aucun renseignement pertinent disponible.

SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

- **Agents extincteurs** : Utiliser l'agent extincteur dicté par les conditions : CO₂, poudre chimique ou jet d'eau. Utiliser un jet d'eau ou de la mousse antialcool pour combattre les incendies plus importants.
- **Dangers spéciaux provenant de la substance ou du mélange** : Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Conseils aux pompiers** :
 - o **Équipement de protection** :
Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (ARA) par pression approuvé par le NIOSH (ou l'équivalent) pour éviter l'inhalation du produit, ainsi qu'un équipement de protection complet pour prévenir tout contact avec les yeux et la peau.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Non nécessaires.
- **Précautions à prendre pour la protection de l'environnement** : Aucune mesure spéciale nécessaire.
- **Méthodes et matières pour l'absorption et le nettoyage du produit** : Recueillir le produit avec une matière absorbante (par ex., sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure de bois). Éliminer les déchets conformément aux règlements en vigueur.
- **Renvoi à d'autres sections** :
Pour savoir comment manipuler le produit de façon sécuritaire, consulter la section 7.
Pour savoir quel équipement de protection porter, consulter la section 8.
Pour savoir comment éliminer le produit, consulter la section 13.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Aucune mesure spéciale nécessaire.
- **Préventions des incendies et des explosions** : Aucune mesure spéciale nécessaire.
- **Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité avec d'autres produits** :



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1900.1200 [g]) ; rév. 2012 et SGH rév. 3.

Révision le 1^{er} septembre 2016

Nom du produit : Traitement des fosses septiques CLR

- o **Exigences concernant les lieux et récipients d'entreposage :** Aucune exigence spéciale.
- o **Indications concernant l'entreposage dans un lieu commun :** Non nécessaires.
- o **Autres indications concernant les conditions d'entreposage :** Aucune.
- **Utilisation(s) finale(s) spéciale(s) :** Aucun renseignement pertinent disponible.

SECTION 8 – MAÎTRISE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- **Indications supplémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication. Consulter la section 7.
- **Paramètres de contrôle :**
 - o **Composants présentant des limites d'exposition professionnelle :** Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs seuils à surveiller en milieu de travail.
- **Remarques supplémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition :**
 - o **Équipement de protection individuelle :**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène :** Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.
 - **Protection respiratoire :** Non nécessaire.
 - **Protection des mains :** Non nécessaire.
 - **Matériau des gants :** Non nécessaire.
 - **Temps de pénétration du matériau des gants :** Sans objet.
 - **Protection oculaire :** Non nécessaire.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence :

Forme : Liquide
Couleur : Bleu pâle

Odeur :

Aucune.

Seuil olfactif :

Non déterminé.

Valeur du pH @ 20 °C / 68 °F :

5 à 7

Changement d'état :

Point de fusion / Plage de fusion : Non déterminé.
Point d'ébullition / Plage d'ébullition : 100 °C / 212 °F



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1900.1200 [g]) ; rév. 2012 et SGH rév. 3.

Révision le 1^{er} septembre 2016

Nom du produit : Traitement des fosses septiques CLR

Point d'éclair : Sans objet.

Inflammabilité (forme solide, forme gazeuse) : Sans objet.

Point d'inflammabilité :

Température de décomposition : Non déterminée.

Température d'auto-ignition : Le produit n'est pas auto-inflammable.

Risque d'explosion : Le produit ne présente pas de risque d'explosion.

Limites d'explosion :

Inférieure : 0,0 % vol.

Supérieure : 0,0 % vol.

Pression de vapeur à 20 °C / 68 °F : 23 hPa (17 mm Hg)

Densité :

Densité relative : Non déterminée.

Densité de vapeur : Non déterminée.

Taux d'évaporation : Non déterminé.

Solubilité dans l'eau / Miscibilité avec l'eau : Non miscible ou difficile à mélanger.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

Viscosité :

Viscosité dynamique : Non déterminée.

Viscosité cinématique : Non déterminée.

Contenu en solvants :

Solvants organiques : 0,0 %

Contenu en solides : 0,1 %

Autres renseignements : Aucun autre renseignement pertinent disponible.

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- **Réactivité :** Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique et conditions à éviter :** Aucune décomposition si le produit est utilisé selon le mode d'emploi.
 - o **Risque de réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.
 - o **Conditions à éviter :** Aucun renseignement pertinent disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1900.1200 [g]) ; rév. 2012 et SGH rév. 3.

Révision le 1^{er} septembre 2016

Nom du produit : Traitement des fosses septiques CLR

- o **Matières incompatibles** : Aucun renseignement pertinent disponible.
- o **Produits de décomposition dangereux** : Aucun connu.

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

- **Renseignements sur les effets toxicologiques :**
 - o **Toxicité aiguë :**
 - **Principal effet irritant :**
sur la peau : Aucun effet irritant.
sur les yeux : Aucun effet irritant.
 - o **Indications toxicologiques supplémentaires :**
Selon les méthodes de calcul approuvées à l'interne pour les préparations, le produit n'est pas soumis à une classification.
S'il est utilisé et manipulé conformément aux indications, le produit n'a, à notre connaissance et selon les renseignements qui nous ont été fournis, aucun effet néfaste sur la santé.
- **Catégories de cancérogènes**
 - o **Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) :**
 - o **National Toxicology Program (NTP) :**
Aucun des composants ne figure dans la liste.
 - o **Occupational Safety and Health Administration (OSHA) :**
Aucun des composants ne figure dans la liste.

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

- **Toxicité**
 - o **Toxicité aquatique** : Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Persistance et biodégradabilité** : Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Potentiel de bioaccumulation** : Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Mobilité dans le sol** : Aucun renseignement pertinent disponible.
- **Autres indications écologiques :**
 - o **Indications générales** : Généralement sans danger pour l'eau.
 - **Résultats des évaluations concernant les substances PBT et tPtB :**
PBT : Sans objet.
tPtB : Sans objet.
 - o **Autres effets néfastes** : Aucun autre renseignement pertinent disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1900.1200 [g]) ; rév. 2012 et SGH rév. 3.

Révision le 1^{er} septembre 2016

Nom du produit : **Traitement des fosses septiques CLR**

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - o **Recommandation** : De petites quantités peuvent être mises au rebut avec les ordures ménagères.
- **Emballage non nettoyé**
 - o **Recommandation** : Les déchets doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

SECTION 14 – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

- **Numéro d'identification de l'ONU**
- **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA :** Produit non réglementé.
- **Désignation officielle de transport de l'ONU :**
- **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA :** Produit non réglementé.
- **Classe(s) de danger relative(s) au transport :**
 - o **DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA :**
 - **Classe :** Produit non réglementé.
 - **Groupe d'emballage :** Produit non réglementé.
- **Dangers environnementaux :**
 - o **Polluant marin :** Non
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :** Sans objet.
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :** Sans objet.
- **Règlement type de l'ONU :** -

SECTION 15 – RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

- **Réglementation ou législation relative à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - o **SARA :**
 - **Section 355 (substances très dangereuses) :**
Aucun des composants ne figure dans la liste.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1900.1200 [g]) ; rév. 2012 et SGH rév. 3.

Révision le 1^{er} septembre 2016

Nom du produit : Traitement des fosses septiques CLR

- **Section 313 (produits chimiques toxiques) :**
Aucun des composants ne figure dans la liste.
- o **TSCA :**
Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire des substances chimiques publié par l'EPA en vertu de la TSCA.
- o **Proposition 65 :**
 - **Produits chimiques reconnus comme causant le cancer :**
Aucun des composants ne figure dans la liste.
 - **Produits chimiques reconnus toxiques pour la reproduction chez les femmes :**
Aucun des composants ne figure dans la liste.
 - **Produits chimiques reconnus toxiques pour la reproduction chez les hommes :**
Aucun des composants ne figure dans la liste.
 - **Produits chimiques reconnus toxiques pour développement du fœtus :**
Aucun des composants ne figure dans la liste.
- **Catégories de cancérogènes**
 - o **Environmental Protection Agency (EPA) :**
Aucun des composants ne figure dans la liste.
 - o **VLE (valeur limite d'exposition établie par l'ACGIH)**
Aucun des composants ne figure dans la liste.
 - o **National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH)**
Aucun des composants ne figure dans la liste.
- **Éléments d'étiquetage :**
 - Exigences d'étiquetage du SGH :** Produit non réglementé.
 - Pictogrammes d'avertissement :** Produit non réglementé.
 - Mot indicateur :** Produit non réglementé.
 - Mentions de danger :** Produit non réglementé.
- **Réglementation nationale :**
Le produit est soumis aux exigences d'étiquetage conformément à la version actuelle de la réglementation sur les substances dangereuses.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1900.1200 [g]) ; rév. 2012 et SGH rév. 3.

Révision le 1^{er} septembre 2016

Nom du produit : Traitement des fosses septiques CLR

Droit de savoir des États (State Right to Know)

7722-76-1	Phosphate monobasique d'ammonium  Irritant pour la peau, catégorie 2, H315 ; toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) 3, H335 ; irritant pour les yeux, catégorie 2B, H320	≤ 2,5 %
7631-99-4	Nitrate de sodium  Solide oxydant, catégorie 2, H272 ; irritant pour les yeux, catégorie 2A, H319	≤ 2,5 %
7732-18-5	Eau, distillée, conductivité ou pureté similaire	90 à 99 %

Tous les composants figurent dans la liste.

Évaluation de la sécurité chimique : La sécurité chimique de ce produit n'a pas été évaluée.

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements et les recommandations ci-énoncés sont fournis de bonne foi et étaient jugés exacts à la date de préparation. Aucun des renseignements contenus dans la présente fiche ne saurait créer une garantie, expresse ou implicite, ni établir une relation contractuelle valide sur le plan légal. L'utilisateur est responsable de déterminer lui-même la pertinence des renseignements fournis et l'adéquation du produit à un usage particulier.

Date de préparation ou de la dernière révision : 24 octobre 2014 / –.

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité :

VLE : Valeur limite d'exposition
PBT : (Substance) persistante, bioaccumulable et toxique
tPtB : (Substance) très persistante et très bioaccumulable

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
DOT : Department of Transportation
EPA : Environmental Protection Agency
IATA : International Air Transport Association
IMDG : International Maritime Dangerous Goods
CIRC : Centre international de recherche sur le cancer
NFPA : National Fire Protection Association
NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health
NTP : National Toxicology Program
OSHA : Occupational Safety and Health Administration



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1900.1200 [g]) ; rév. 2012 et SGH rév. 3.

Révision le 1^{er} septembre 2016

Nom du produit : Traitement des fosses septiques CLR

SARA : Superfund Amendments and Reauthorization Act

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

TSCA : Toxic Substances Control Act

*Données ayant fait l'objet d'une modification par rapport à la version précédente.